

ALGÉRIE

Le 29 janvier dernier eut lieu, à Alger, la deuxième Assemblée générale du Croissant-Rouge algérien, à laquelle assistaient, parmi d'autres personnalités, les représentants des ministères de la Santé, des Affaires sociales, de la Défense nationale, des Affaires étrangères. Elle fut ouverte par M. Mustapha Kermia, président, qui donna lecture du Rapport sur l'activité de la Société nationale durant une période qui s'étend du 1^{er} janvier 1964 au 31 décembre 1965.

Nous détachons quelques pages de ce Rapport qui témoignent de l'esprit d'entreprise et du développement constant du Croissant-Rouge algérien.

Ateliers-Ouvroirs. — Près de 80 ouvroirs, installés dans chaque arrondissement, fonctionnent d'une façon aussi satisfaisante que possible. Ils sont équipés en majeure partie par la Croix-Rouge suédoise, en machines, tissus et accessoires. Ces ateliers, à l'aménagement desquels la Croix-Rouge suisse a apporté également sa contribution, constituent, selon les rapports des responsables départementaux et des observations faites au cours des visites, un élément important pour la formation des jeunes filles qui quittent très tôt l'école. Le nombre de ces ouvroirs s'est très vite révélé insuffisant.

Une trentaine de fillettes fréquentent les ateliers, sous la direction d'une monitrice bénévole. Les Comités n'ont donc pas tardé à demander un complément de matériel et d'accessoires. Répondant à notre demande, la Croix-Rouge suédoise nous a fait parvenir, en 1965, 150 machines et un lot important de tissus. Pour l'année 1966, à la suite de nouvelles démarches, on envisage un nouvel envoi de machines et de textiles. Les fillettes suivent les cours en principe pendant une année; mais, d'une façon générale, aucune limite n'est fixée. Elles apprennent en plus de la coupe et de la couture, le tricotage, et reçoivent très souvent des cours d'hygiène et de soins au foyer.

Formation de secouristes. — Une des activités de base qui méritent le plus une attention et un soin particuliers, tant le champ d'action est vaste, est la formation de secouristes, moniteurs-secouristes ou instructeurs. Notre désir est d'en former continuellement, jusque dans les lieux les plus reculés du pays. En prenant soin de les former selon les normes

exigées, de les perfectionner au cours de stages périodiques, leurs interventions peuvent être appréciées et efficaces, notamment en cas de calamités, de catastrophes ou de campagnes sanitaires. Nous comptons également sur les services de quatre instructeurs formés à Saint-Ours, en France, par les soins des spécialistes de la Croix-Rouge française. Chargés, au sein du Croissant-Rouge, tout spécialement des stages de perfectionnement, ils peuvent être mis, durant les vacances scolaires, à la disposition des comités départementaux. Trente stages ont été suivis par 546 candidats, et 474 d'entre eux ont réussi les examens. Il faut noter que les stages de formation de secouristes sont suivis non seulement par des jeunes gens, comme on serait tenté de le penser, mais également par des adultes et aussi par des jeunes filles et des dames.

Juniors Croissant-Rouge. — Officiellement née après les journées d'études des jeunes du Croissant-Rouge, notre section Juniors, entraînée par des adultes rompus à ces problèmes, s'est développée dans certains départements, en particulier: Tizi-Ouzou, Mostaganem, Tlemcen, Alger, Annaba, Constantine. Faisant équipe et quelquefois se confondant avec les secouristes, leurs activités sont multiples et se sont manifestées dans les domaines suivants: campagne d'action sanitaire, d'assainissement, de reboisement, protection des plages, organisation des cours d'alphabétisation, secourisme, participation aux collectes de sang, vaccination... Notre objectif est de créer, au sein de chaque comité, une section de jeunes qui aura pour mission, en collaboration avec le Bureau de la Croix-Rouge de la Jeunesse de la Ligue et les juniors des Sociétés sœurs, l'étude des problèmes qui lui sont propres et la découverte de nouveaux champs d'action.

Actions sanitaires. — Des campagnes coordonnées par les sections départementales de la Santé sont fréquemment entreprises par les médecins, secouristes et juniors du Croissant-Rouge algérien, tant en ce qui concerne les vaccinations et l'hygiène, que la lutte contre le trachome ou la teigne.

Nous pouvons également inclure dans ce domaine les missions effectuées par nos ambulances et véhicules utilitaires assurant, entre autres, l'évacuation de malades ou de blessés vers les centres hospitaliers. Les permanences de secours sont assurées lors de diverses manifestations ou à l'occasion de la Foire internationale d'Alger. Nous nous permettons de signaler également la circoncision d'un millier d'enfants de Chouhada, nécessaire, entreprise par les médecins membres du Croissant-Rouge, dans tous les départements.

Jardins d'enfants. — Il existe deux jardins d'enfants de la Société, l'un à Tizi-Ouzou, l'autre à Constantine. Moyennant une cotisation minime et qui sert à couvrir une partie des frais généraux, ils méritent d'être multipliés, principalement dans les villes où leur création devient de plus en plus impérieuse. Il serait souhaitable qu'une étude soit entreprise avec les autorités municipales afin qu'une coopération puisse s'établir favorisant la formation de monitrices et l'adoption d'un système de gestion.

Aide aux vieillards. — Agissant en qualité d'auxiliaire des pouvoirs publics et, faut-il le souligner, avec l'accord et le soutien des autorités locales, nos comités départementaux créent, en fonction bien sûr des moyens dont ils disposent, des maisons où les personnes âgées viennent trouver un refuge et surtout la chaleur de l'accueil à laquelle elles ont droit. Il nous plaît de souligner l'intérêt que suscite cette activité par le fait même que la Défense nationale, tout dernièrement, a attribué au Comité de Constantine de vastes locaux à cet effet.

Soupes populaires. — Créée d'abord par les comités départementaux, cette œuvre connaît un large développement, jusque dans certains comités locaux. Ouverte à l'origine pendant le mois de Ramadhan, il n'est pas exclu, à priori, qu'elle n'étende son action pendant la durée de l'hiver, d'autant plus que cette activité a recueilli l'adhésion non seulement des autorités locales, mais également de nombreux Comités de Gestion, de collectivités publiques, de commerçants et aussi de volontaires pour le travail.

Répartition de produits. — Reçus au dépôt central, les produits sont d'abord triés, avant toute répartition. Ils sont constitués par des dons provenant aussi bien de Sociétés sœurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge que d'organismes internationaux divers. Il n'est, certes, pas difficile de les citer, mais cette solidarité agissante et désintéressée nous fait dire que toutes et tous ont droit à notre gratitude, avec toutefois une mention spéciale à la Croix-Rouge suédoise, à l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS et au « War on Want ». Le chiffre global de ces dons est de 1600 tonnes et il représente une valeur approximative de 10 millions de dinars algériens.

Aide aux collectivités. — Chaque jour davantage, l'aide aux collectivités se développe, mais c'est également en fonction de ses moyens et de ses stocks que le Croissant-Rouge algérien intervient pour satisfaire

les demandes ou les besoins exprimés par les associations d'anciens moudjahiddine, de veuves de Chouhada, des syndicats des maisons d'enfants, des orphelinats, des écoles publiques, des maisons de vieillards, des colonies de vacances, des centres de soins, des centres pénitentiaires...

Réserves en cas de désastres. — En permanence, il existe un stock de marchandises, constitué de: tentes, couvertures, vêtements, savon, vivres, qui ne peuvent être utilisés qu'en cas de désastre. Certains produits sont renouvelés au fur et à mesure de l'arrivée de nouvelles denrées. En ce qui concerne les tentes et les couvertures et, d'une façon générale, tout ce qui a trait aux réserves en cas de désastre et à leur utilisation, il y a lieu de reconsidérer la question avec le ministère des Affaires sociales, déjà informé, et avec les Services de la Protection civile. Il serait souhaitable, à notre avis, qu'un organisme, qui ne pourrait être que la Protection civile, prenne en charge l'organisation et la centralisation des stocks de secours. Les observations faites, lors des dernières calamités, nous ont amenés à cette conclusion.

Centre orthopédique de Constantine. — Parmi les grandes réalisations, il y a incontestablement celle du Centre orthopédique de Constantine, pris en charge, tant pour l'équipement qu'en ce qui concerne les spécialistes, par la Croix-Rouge suédoise, et dont la gestion relève du Comité départemental. L'intérêt de ce Centre n'est plus à démontrer, puisque près de 300 amputés, à ce jour, et parmi lesquels de nombreux enfants, y ont été reçus, « appareillés », rééduqués et dirigés vers leurs familles; environ 800 ont été recensés le long de la frontière algéro-tunisienne et attendent leur tour; ce chiffre n'est malheureusement pas définitif, car, malgré les consignes et les mesures de sécurité édictées par les autorités locales et le déminage entrepris par le Gouvernement, de nouvelles victimes sont annoncées chaque mois. Des pourparlers engagés avec les délégués de la Croix-Rouge suédoise laissent espérer que le chiffre de personnes « appareillées » sera supérieur en 1966, lorsque sera inauguré à Souk-Ahras un service de consultations consistant à prendre les empreintes de ceux qui ont été « correctement opérés » et n'envoyant ainsi à Constantine que les victimes dont l'état nécessite une seconde opération.

En vue d'effectuer la relève de l'équipe suédoise, à la fin de sa mission, un accord, avec l'agrément du ministère de la Santé, a été conclu, permettant à un médecin d'effectuer un stage de perfectionnement à Stockholm, sur l'invitation de la Croix-Rouge suédoise. Parallèlement, cinq jeunes Algériens sont formés à Constantine, par des spécialistes

suédois. Malgré les difficultés rencontrées, il nous plaît de rendre hommage aux membres du Comité de Constantine, pour leur ténacité et leur foi. Nous nous devons de citer les membres du Comité de Souk-Ahras, pour le dévouement et leur travail de liaison et de coordination.

Hôpital de Palestro. — A la suite de la visite en Algérie, en 1964, d'une délégation de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS, un accord, agréé par le ministère de la Santé, sera signé prochainement: il prévoit l'équipement de l'hôpital de Palestro, qui contient 200 lits, et la venue de dix-sept médecins qui prodigueront leurs soins durant trois années. Il faut noter qu'une partie de l'équipe soviétique, soit sept médecins, se trouve déjà sur place. L'ouverture officielle de l'hôpital est prévue pour le début du mois de mai 1966. La gestion relève, bien entendu, du ministère de la Santé.

Ecole pour aveugles. — Peu connue jusqu'à maintenant, cette école a été ouverte sur l'initiative du Comité départemental de Batna, qui, devant les problèmes des jeunes aveugles, en a senti la nécessité, aidé par les autorités et de nombreuses bonnes volontés. Une vingtaine d'élèves suivent régulièrement les cours de la méthode Braille, que leur donne un instructeur bénévole.

LIBAN

La Croix-Rouge libanaise nous avait signalé qu'elle assumait l'édition en langue arabe d'un ouvrage sur la Croix-Rouge et les Conventions de Genève. Or, cet ouvrage, dont l'auteur est M^{me} Najla S. Saab, secrétaire de la Société nationale, paraît maintenant et il est préfacé par M^{me} Issa-el-Khoury, présidente elle-même de la Croix-Rouge libanaise, qui l'a fait remettre à tous les pays de langue arabe.

M^{me} Issa-el-Khoury a bien voulu faire connaître au CICR le plan général de cette œuvre si utile, et qui nous semble apporter une vue très large et complète des problèmes qui se posent aujourd'hui à notre mouvement. C'est pourquoi nous pensons intéressant de reproduire ce plan en précisant, de plus, qu'un rapport spécial sur les activités de la Croix-Rouge libanaise a été distribué aux élèves officiers en même temps que les Résolutions de la XX^e Conférence internationale. Ces Résolutions ont été traduites en arabe et commentées par les soins de la Société nationale.